Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Inventaire de l'offre « Découverte Nature »

Etat des lieux et stratégie de valorisation

Belvédère du Bout de la Pause – Crédits photo PNR PA

Document de synthèse – Août 2013

Table des matières

1. Contexte et objectifs 3
2. Méthodologie de travail 4
a. Les différents champs de l'inventaire 4
b. Conception des outils de l'inventaire 5
c. Méthodologie de l'inventaire 5
3. Les grands traits de l'offre 6
a. Les points d'entrée « Nature » 7
b. Les sites et espaces naturels 8
c - Les points panoramiques 9
d - Les sentiers thématiques 10
e - Les Maisons de Parc 12
f - Les évènements nature 12
g - Les hébergements marqués 13
h - Les prestataires d'accompagnements 13
Conclusion : 13
4 - Stratégie de valorisation 13
1 – Axe 1 : Dynamiser les sites existants 14
2 – Axe 2 : Créer un réseau dynamique de professionnels autour de l'offre de « Découverte Nature » 19
3 – Axe 3 : Développer les supports de communication 21
4 – Axe 4 : Mettre en place une gouvernance partenariale 14
Annexes 25

1. Contexte et objectifs

Un Parc naturel régional est un territoire à dominante rurale où les patrimoines naturels, culturels et paysagers sont riches mais menacés. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de ses patrimoines naturels et culturels.

Le Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises a accueilli en 2013 une stagiaire pour réaliser un état des lieux actualisable de l'offre de « Découverte Nature » sur le territoire du Parc, recensant ainsi les sites et espaces naturels, les prestataires et les produits, les sentiers thématiques (etc.) ainsi que les projets de valorisation en cours ou à venir dans les Pyrénées Ariégeoises.

Les missions du stage ont donc été de :

- Concevoir la méthodologie d'inventaire et d'analyse de l'offre de « Découverte Nature »,
- Recenser, décrire et cartographier chaque élément de cette offre,
- Rencontrer les différents acteurs en présence et étudier les possibilités d'actions du Parc afin de conforter et promouvoir cette offre,
- Etablir une liste de sites et de prestations à valoriser lors de programmes de visite,
- Rédiger l'inventaire et proposer les axes de travail pour le développement et la promotion de l'offre « Découverte Nature ».

Le travail d'inventaire constitue donc le préalable à la définition d'actions susceptibles de venir compléter, diversifier ou structurer cette offre – au besoin – et à conforter la valorisation de l'offre de découverte du patrimoine naturel, présentant ainsi les sites, les sentiers thématiques, les hébergements « Nature » et bien évidemment les prestations touristiques proposées dans cet esprit.

Deux types d'objectifs ont donc été définis :

- **Informer / Promouvoir (promotion de l'offre) :**
    - Mieux connaitre l'offre de découverte du patrimoine naturel et la faire partager aux clientèles touristiques ainsi qu'aux acteurs locaux.
    - Développer ou renforcer une image valorisante de la destination (positionnement stratégique « nature »).
    - Créer des évènements ou des animations autour des thèmes patrimoniaux.
    - Favoriser l'organisation d'actions spécifiques (productions touristiques, visites guidées…).
- **Aménager (structuration de l'offre) :**
    - Participer aux études préalables et aux projets d'amélioration, de valorisation et d'aménagements de certains sites.
    - Mettre en place un programme signalétique et une charte graphique pour identifier l'offre de « Découverte Nature ».
    - Développer, aménager et entretenir des parcours thématiques de découverte.

A travers cette étude, le PNR des Pyrénées Ariégeoises souhaite donc recenser de manière exhaustive l'offre « Découverte Nature », afin de pouvoir réaliser un ou plusieurs supports d'information destinés au « Grand public », lui permettant d'apprécier l'ensemble des activités et sites proposant une approche ludique et pédagogique du patrimoine naturel.

2. Méthodologie de travail

a. Les différents champs de l'inventaire

Inventaire : état, description et estimation des biens appartenant à quelqu'un, à une collectivité, ou situés dans un lieu déterminé.

Les objets d'étude :

Le but de l'inventaire est de répertorier, de façon exhaustive, chaque élément de l'offre existante de « Découverte Nature », c'est-à-dire chaque aménagement ou support d'aménagement permettant la découverte des spécificités naturelles du Parc qui constituent le patrimoine naturel local. Il faut entendre par patrimoine naturel :

- *« Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique ;*
- *Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation ;*
- *Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle[1] ».*

Ont ainsi été répertoriés :

- Les sites et espaces naturels remarquables aménagés ou non,
- Les points d'entrée « Nature », c'est-à-dire les zones de stationnement pour les départs de randonnée,
- Les points panoramiques listés dans la Charte du Parc,
- Les sentiers de randonnée thématiques centrés sur la découverte du milieu naturel,
- Les évènements / animations « Nature »,
- Les prestataires d'accompagnement,
- Les prestataires d'hébergement « marqués »,
- Les Maisons de Parc,
- Les projets de valorisation en cours et à venir.

Le cadre territorial :

L'étude se cantonne strictement aux limites administratives du territoire du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Le cadre chronologique :

La réflexion sur l'offre de « Découverte Nature » a été menée pendant 5 mois, d'avril à août 2013.

La cible :

Le travail mené par le PNR est à destination du « Grand public », c'est-à-dire les touristes excursionnistes et en séjour sur le territoire (pas de segmentation clientèle particulière) ainsi que la population locale.

[1] Définition de l'UNESCO

b. Conception des outils de l'inventaire

Il a été privilégié, pour la réalisation de l'inventaire de l'offre « Découverte Nature », l'élaboration d'une base de données Excel pour des raisons de simplicité :

- Dans la hiérarchisation des données collectées,
- Dans l'actualisation de ces données,
- Dans la transmission du document aux partenaires de l'étude,
- Dans la compatibilité avec le logiciel ArcGis, le SIG utilisé au Parc pour la traduction cartographique de l'étude.

c. Méthodologie de l'inventaire

Afin de lancer l'étude, il a été nécessaire de consacrer du temps à une première phase de prise de contact avec :

- La mission : la première étape consistant à cerner les démarches entreprises en amont du stage afin de bien saisir le cadre de la mission, ses objectifs, ses enjeux ainsi que les attentes du Parc. Une fois ce cadre défini, un premier découpage du travail en séquences a permis de réaliser un premier échéancier général répondant à une logique d'organisation et d'efficacité. Ainsi, la mission de 5 mois a été découpée en 3 séquences de durées différentes :
    - Une phase consacrée à la réalisation de l'inventaire (avril à juin – 3 mois) ;
    - Une phase consacrée à l'élaboration d'une stratégie de valorisation de l'offre de « Découverte Nature » (juillet – 1 mois) ;
    - Une phase consacrée à la mise en place d'un plan d'actions et à la restitution de l'étude (août – 1 mois).

- Le territoire : il est fondamental, dès le début de l'étude, de se familiariser avec la situation et la délimitation du territoire concerné ainsi que l'échelle d'intervention de la structure porteuse. Cette étape est particulièrement importante pour s'imprégner du contexte local. Même si elle est un peu plus longue pour un intervenant extérieur, celui-ci a l'avantage, *a contrario*, d'apporter une vision neutre du territoire lui permettant, en toute logique, d'être moins subjectif et de mieux servir l'intérêt général.

- Les acteurs : après avoir identifié et différencié l'importance des acteurs présents sur le territoire en fonction de l'intérêt de la mission, une première prise de contacts a permis de les informer de l'action menée par le Parc. Puis, dans un second temps, des rendez-vous individuels avec les personnes ressources ont été pris afin de les intégrer, de les faire activement participer à l'élaboration de l'étude mais également de récolter toutes leurs informations.

Liste des personnes ressources rencontrées :

- Alain Ferracin, Office de tourisme communautaire de Saint Girons – Saint Lizier,
- Berthe Lamarre, Office de tourisme Sainte Croix Volvestre,
- Catherine Gonzales, Office de tourisme du Pays de Foix Varilhes,
- Eva Lefèvre, Office de tourisme du Séronais,
- Hervé Rieu, Office de tourisme du Haut Couserans,
- Sabrina Canonigo, Office de tourisme des Vallées de l'Arize et de la Lèze,
- Sathya Thomas, Office de tourisme du Canton de Massat,
- Yves Rougès, Office de tourisme du Castillonais,
- Anne Tison, Association des Naturalistes de l'Ariège,
- Laure Bourraqui-Sarre, Office National des Forêts,

- Julien Barbezieux, DREAL Midi-Pyrénées.

Des entretiens directs avec ces personnes ressources ont été administrés au mois de mai. Au préalable, un travail de prospection pour collecter des informations a été mené sur les sites internet des acteurs institutionnels du tourisme intervenant sur le territoire du Parc :

- Le site du Comité Régional du Tourisme Midi-Pyrénées ;
- Le site de l'Agence Développement Touristique Ariège Pyrénées ;
- Le site du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises ;
- Les sites des différents offices de tourisme.

Une fois les données centralisées grâce aux outils élaborés, la phase de traitement et d'analyse a pu être lancée, le but étant d'estimer la qualité de l'offre existante et d'en déduire des pistes de développement et de valorisation.

Il est à noter que la contrainte du temps aura été la principale limite à la réalisation de cette étude, cinq mois n'étant pas suffisants pour mener toutes les analyses de terrain sur chaque site.

La majeure partie de l'inventaire a toutefois pu être réalisée en trois mois, entre les mois d'avril et de juin. Il s'est clôturé par une réunion / discussion avec les partenaires impliqués dans l'étude le 3 juillet 2013. L'ordre du jour prévu était le suivant :

- Présentation de la méthodologie de l'inventaire,
- Présentation des premiers résultats,
- Propositions des premières préconisations de valorisation.

Néanmoins, la date arrêtée étant au plus fort de la saison touristique, les représentants des offices de tourisme n'ont pas pu se déplacer. A noter cependant que du fait du peu de personnes présentes, les échanges ont été nombreux et constructifs.

Partenaires conviés à la réunion :

Offices de tourisme, ADT Ariège Pyrénées, Conseil Général, Région Midi Pyrénées, Office National des Forêts, Association des Naturalistes de l'Ariège, DREAL Midi Pyrénées.

Présents :

Anne TISON (Association des Naturalistes de l'Ariège), Thierry CANDEBAT (CG09), Matthieu CRUEGE (PNR PA), Charles TARTARIN (PNR PA), Laure LETARD (PNR PA), Marion ZIRA (PNR PA).

3. Les grands traits de l'offre

Ont ainsi été répertoriés[2] :

- 69 points d'entrée « Nature »,
- 31 sites et espaces naturels,
- 34 points panoramiques,
- 21 sentiers thématiques,
- 10 Maisons de Parc,
- 50 prestataires d'accompagnement,
- 86 évènements,

[2] Inventaire août 2013.

- 51 hébergements marqués,
- 7 projets en cours ou à venir.

a. Les points d'entrée « Nature »

Ont été répertoriés comme points d'entrée « Nature » les parkings aménagés ou les zones de stationnement utilisées par les promeneurs (annexe 1). N'étant pas de natures équivalentes, il a fallu réfléchir à une classification pour les différencier. Ainsi, 3 catégories ont pu être définies :

- La catégorie 1 concerne les aires aménagées et équipées pour recevoir une fréquentation importante et accueillir / diriger le public vers des pratiques de nature. Elles sont généralement dotées de parkings non matérialisés, de poubelles, de toilettes et d'une zone d'accueil pour les visiteurs.

Exemple : le Pla de la Lau (Les Bordes sur Lez), le parking du Lac de Bethmale (Bethmale) ou le Carla (Auzat).

- La catégorie 2 concerne les équipements intermédiaires. Is ne possèdent pas de grands aménagements mais proposent des possibilités de stationnement pour une fréquentation sensible.

Exemple : Frechendech (Sentein), le Col de la Core (Sentenac de Sérou) ou le parking de la Forêt de Sainte Croix Volvestre.

- La catégorie 3 concerne les aires de stationnement anarchique sans équipement ni information. Il s'agit le plus souvent des fins de routes.

Exemple : le Prat d'Albis (Prayols), le Port de Lers (Le Port) ou Cap de Sour (Moulis).

Tableau récapitulatif :

Catégorie	Points d'entrée
1	9
2	36
3	24

Les points d'accès ne sont pas répartis de façon homogène sur l'ensemble du PNR. Etant donné qu'il s'agit le plus souvent de départs de randonnée, l'écrasante majorité des points recensés se situent dans la moitié sud du territoire, dans ses zones de montagnes. Il est à noter une importante disparité dans les différentes catégories de classement de ces aires. En effet, plus des trois quarts d'entre elles ne sont pas du tout aménagés (catégories 2 et 3). Il en résulte parfois des stationnements gênants sur la chaussée ou des conflits d'usage avec les agriculteurs qui se voient privés de l'accès à leurs terres. A noter également que les aires les mieux aménagées (catégorie 1) se situent essentiellement dans la vallée du Vicdessos.

Problématiques soulevées :

- *Comment définir un point d'accès « Nature » ?*
- *Comment informer les usagers de l'offre « Découverte Nature » qui se situe à proximité ?*
- *Comment sécuriser ces points d'accès ?*

b. Les sites et espaces naturels

Ont été répertoriés comme sites et espaces naturels (annexe 2) :

- Les paysages remarquables à préserver en priorité sur les zones d'estives et de rochers listés dans le Plan de Parc : il s'agit de sites grandioses reconnus par l'ensemble des acteurs locaux ainsi que la plupart des guides touristiques. Ils constituent les sites emblématiques vitrines du territoire.

Exemple : le cirque de Cagateille (Ustou), les étangs de Bassiès (Auzat), ou la cascade d'Ars (Aulus-les-Bains).

A noter que les autres paysages remarquables à préserver en priorité répertoriés dans le Plan de Parc (dans les fonds de vallées de montagne urbanisés et dans les forêts-zones intermédiaires et alentours de villages de versant) n'ont pas été pris en compte puisque ils ne sont pas soumis aux mêmes enjeux de développement touristique du fait de leur conduite agricole.

- Les autres sites d'importance qui sont ressortis des entretiens avec les directeurs des différents offices de tourisme du territoire. Il s'agit de sites qui, grâce à leur renommée ou leurs aménagements, connaissent une fréquentation sensible.

Exemple : le massif de Sourroque (Eycheil), la grotte du Mas d'Azil (Le Mas d'Azil) ou la grotte de Niaux (Niaux).

- Les zones Natura 2000 : le réseau Natura 2000 a pour objectif la préservation de la biodiversité, grâce à la conciliation des exigences des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur les territoires et avec les particularités régionales et locales.

Exemple : le site de la vallée du Ribérot et massif du Mont Valier, le site du Mont Ceint, Mont Béas et tourbière de Bernadouze ou le site de la vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Haute Serre et de Crabère.

Parmi ces sites répertoriés, certains ont déjà fait / font l'objet de programme de valorisation ou d'aménagements spécifiques. C'est le cas de 9 d'entre eux.

Nom	Offre proposée	Etat
Le massif de Sourroque	Sentiers thématiques	Finalisé
La grotte du Mas d'Azil	Centre d'interprétation, visite guidée	Finalisé
La Forêt Royale	Sentiers thématiques	Finalisé
La réserve du Mont Valier	Sentier thématique adapté PMR, restructuration de l'accueil	Finalisé
L'étang de Lers	Parcours permanent d'orientation, sentier faune / flore	En cours
La grotte de Niaux	Visite guidée	Finalisé
La grotte de la Vache	Visite guidée	Finalisé
La grotte de Bédeilhac	Visite guidée	Finalisé
La rivière souterraine de Labouiche	Visite guidée	Finalisé

Ces quelques sites valorisés sont éparpillés sur le territoire et ne sont actuellement pas connectés entre eux (en dehors des grottes de Niaux, Bédéilhac et de la Vache qui sont géographiquement très proches). Les espaces ainsi mis en valeur représentent donc une infime partie des espaces naturels du PNR.

Compte tenu du potentiel du territoire, en vue d'un éventuel positionnement « Nature préservée », il a paru intéressant de mener une réflexion autour des sites qui ne sont pas, à l'heure actuelle, mis en valeur. 7 critères ont ainsi été retenus afin de les comparer et de faire ressortir les sites les plus prometteurs :

- La reconnaissance : il s'agit du facteur déterminant permettant de retenir les sites d'intérêt majeur. Pour que les sites apparaissent dans le schéma, ils doivent avoir été au préalable reconnus par une structure agissant au moins à l'échelon intercommunal. Les différents outils de reconnaissance sont principalement des dispositifs règlementaires mais peuvent être également des inventaires, des publications ou brochures touristiques, des actions de valorisation…

- La propriété **:** le foncier est un paramètre fondamental à prendre en compte puisque le Plan de valorisation à venir a pour ambition d'œuvrer pour l'intérêt général qui ne peut être imposé aux propriétaires privés, libres de gérer leurs biens comme ils l'entendent dans la limite admise par la législation.

- La valeur d'agrément : ce critère révèle l'intérêt, la rareté et la particularité du site, permettant de considérer le degré d'importance du site. Il s'agit d'un critère qui peut se révéler subjectif mais qui ne doit pas être négligé.

- La valeur ajoutée : ce critère permet d'avoir une approche sur les possibilités de valorisation, au travers des aménagements réalisés et des curiosités transversales environnantes, car le patrimoine doit être considéré comme un réel facteur de développement local, englobant les problématiques aussi bien touristiques qu'agricoles, artisanales ou historiques…

- L'envergure : un site isolé ne peut faire l'objet de la même attention qu'un site compris dans un ensemble de sites patrimoniaux. Le rôle du Parc serait donc, grâce à son échelle d'intervention, de s'intéresser aux ensembles d'envergure supra-communale aux intérêts transversaux.

- La fréquentation : un site fortement fréquenté doit être considéré comme d'intérêt majeur bien que la fréquentation ne soit pas toujours facilement quantifiable en espaces naturels.

- Les menaces : lorsque le risque de dégradation est trop important et qu'il menace un espace sensible, il paraît important de considérer au plus vite ces sites pour engager des actions de préservation.

Ainsi, les sites des cirques de Cagateille et Campuls, de la cascade d'Ars et des étangs de Bassiès et du Fourcat apparaissent donc comme particulièrement intéressants à mettre en valeur, notamment pour sensibiliser leurs nombreux visiteurs à leur préservation.

Problématique soulevée :

- *Des actions de valorisation de ces sites sont-elles vraiment le meilleur moyen de les préserver ?*

c - Les points panoramiques

Le territoire, du fait de son caractère montagnard, concentre de nombreux points de vue panoramiques. Il s'agit notamment de certains cols routiers, de pics et de sommets de la haute chaîne.

Les points panoramiques ont été listés de façon exhaustive dans le Plan de Parc, à l'exception des sommets et pics de la haute chaîne car bien qu'offrant à la vue des paysages remarquables, ils ne nécessitent aucun entretien ni aucune mise en valeur spécifique. Ont donc été répertoriés les points de vue « promontoires »

accessibles en voiture ou à moins de vingt minutes de marche, dans un souci d'accessibilité et de pédagogie ouverte au plus grand nombre (annexe 3). Ce parti-pris explique l'absence de points répertoriés dans la partie la plus au sud du territoire.

Une dizaine de ces points panoramiques sont équipés de table d'orientation.

Exemple : les tables d'orientation de Gajan, de Bagert ou de Rivèrenert.

Globalement bien entretenues et lisibles (à l'exception de celle du Col d'Ayens sur la commune de Soulan), ces tables d'orientation sont, toutefois, toutes trop hautes pour être visibles par des enfants ou des personnes en fauteuil roulant. A noter également que leur accessibilité est réellement médiocre en raison d'une signalétique insuffisante. Elles sont, en revanche, toutes signalées dans les documents touristiques distribués dans les offices de tourisme.

Problématique soulevée :

- *Comment amener les visiteurs à venir découvrir ces sites isolés et difficile d'accès ?*

Table d'orientation de Gajan

Table d'orientation de Bagert

Table d'orientation du col d'Ayens

d - Les sentiers thématiques

L'offre de sentiers thématiques sur le territoire du PNR est infime par rapport au nombre d'itinéraires classiques de randonnée (annexe 4). Les thématiques mises en avant sont, pour la plupart, relativement généralistes. Elles présentent, le plus souvent, différents aspects de la culture locale tout en consacrant un volet aux éléments naturels.

Exemple : le sentier de Haute-Bellongue (Saint-Lary), le sentier du Cos (Seix) ou le sentier du Cougnets (Couflens).

Il existe toutefois 8 itinéraires entièrement consacrés à la découverte de la nature :

- Sourroque en creux et en bosse (Eycheil),
- Le Solitaire (Le Mas d'Azil),
- Le Moulin de la Laurède (Burret),
- Le sentier botanique (Montesquieu-Avantès),
- Le sentier botanique (Lescure),
- Le sentier faune / flore autour de l'étang de Lers (Le Port),
- Le sentier de Guilhem Luc (Sainte-Croix Volvestre),
- Enquête dans la Forêt Royale (Sainte-Croix Volvestre).

Deux méthodes sont utilisées pour faire passer l'information :

- Une information directement sur site grâce à des panneaux, comme c'est le cas pour les aménagements de Sourroque par exemple ;
- Des bornes sur site également mais qui renvoient à des informations regroupées dans un topoguide / flyer vendu / distribué dans les offices de tourisme comme c'est le cas pour le sentier de la Forêt Royale de Sainte-Croix Volvestre.

Départ du sentier des Hadas, Massif de Sourroque

Sentier Enquête dans la Forêt Royale de Sainte-Croix Volvestre

Si l'information est facilement accessible, sa pertinence pourrait parfois être améliorée. Sur les sentiers aux thématiques généralistes, les parties consacrées à la découverte de la faune et de la flore locales sont bien souvent simplifiées à l'excès, n'apportant réellement que très peu d'informations.

Les sentiers sont généralement de bonne qualité. Ils sont régulièrement entretenus par les brigades vertes des Communautés de communes ou *via* l'ISCRA. Le balisage est visible et, lui aussi, régulièrement entretenu. Il convient toutefois de signaler une grande hétérogénéité dans l'appréhension technique des itinéraires ainsi que dans le balisage.

Certains panneaux ont également été dégradés, c'est par exemple le cas sur le chemin des Prés sur la commune de Balaguères où une borne a été arrachée. Enfin, certains livrets informatifs et flyers de sentiers nécessiteraient une réédition afin de les rendre plus attractifs.

Topoguide du Chemin de Pierre (Le Mas d'Azil)

Il est également à noter que ces sentiers sont promus dans les différents offices de tourisme comme étant des sentiers interprétés. Or, il s'agit en réalité de sentiers d'information. Aucun d'eux ne remplit, en effet, les 6 principes de l'interprétation définis par F. Tilden en 1950 :

- Toute interprétation d'un paysage, d'une exposition ou d'un récit, qui n'en appelle pas d'une façon ou d'une autre à un trait de la personne ou de l'expérience du visiteur, est stérile ;
- L'interprétation n'est pas de l'information. Ces deux notions sont totalement différentes puisque l'interprétation implique le visiteur et fait appel à ses expériences et à ses sentiments. L'information demeure alors un support pour comprendre le territoire mais n'est pas la finalité du processus ;
- L'interprétation est un art qui en combine beaucoup d'autres, que la matière première soit scientifique, historique ou architecturale ;

- L'interprétation cherche à provoquer, éveiller la curiosité plus qu'à instruire ;
- L'interprétation doit chercher à présenter un ensemble plutôt qu'une partie et s'adresse à l'homme tout entier plutôt qu'à une de ses caractéristiques ;
- L'interprétation pour les enfants ne doit pas être une dilution de ce qui est présenté aux adultes.

Problématique soulevée :

- *Comment rendre accessible, à un public le plus large possible, des informations scientifiques ?*

e - Les Maisons de Parc

Traditionnellement, chaque Parc naturel régional possède sa « Maison de Parc » pour la découverte de son territoire, l'accueil et l'information du public. Le PNR PA a, quant à lui, préféré pour sa Maison, s'appuyer sur les sites de découverte des patrimoines ainsi que les lieux d'information touristiques existants sur son territoire et ainsi constituer un réseau.

Chaque Maison de Parc s'est donc engagée, avec le PNR, autour d'une Charte de valeurs pour la découverte et l'éducation de tous, habitants comme visiteurs, aux spécificités du territoire. Toutes se sont donc engagées à améliorer leurs conditions d'accueil des visiteurs, à développer leur offre de découverte mais également à mieux respecter l'environnement, à être plus économe vis-à-vis de leur consommation énergétique, le tout dans un souci de durabilité.

Aujourd'hui, le réseau des Maisons de Parc du PNR PA compte 10 établissements :

- Le Centre d'Interprétation des Patrimoine du Château de Seix, Seix ;
- L'Ecomusée d'Alzen, Alzen ;
- L'Etang de Lers, Le Port ;
- La Maison du Valier, Les Bordes sur Lez ;
- L'Office de Tourisme de Saint Girons – Saint Lizier, Saint Girons ;
- Le Pays des Traces, Saint Lizier ;
- Les Terroirs du Plantaurel, Montégut-Plantaurel ;
- Le Parc Xploria, Le Mas d'Azil ;
- L'Office de Tourisme du Pays de Foix-Varilhes, Varilhes ;
- Le siège administratif du Parc, Montels.

f - Les évènements nature

L'analyse des évènements « Nature » est basée sur les programmes d'animations de Pyrénées Partagées et de l'ANA pour l'année en cours. Ont ainsi été répertoriés les évènements ou animations centrés sur la découverte de la nature des Pyrénées ariégeoises et se déroulant exclusivement sur le territoire du PNR (annexe 5).

Les thématiques mises en avant sont relativement généralistes (Faune, Flore, Géologie, Pastoralisme…) et s'adressent plutôt à un public averti. L'engouement pour ces animations est difficile à appréhender du fait qu'elles ne sont proposées qu'à des groupes restreints mais également car leur succès dépend de facteurs variables (thématique, intervenant, localisation, météo…).

Il est à noter, d'une part, que plus on s'éloigne de la haute chaîne moins les animations « Nature » sont présentes, les animations dans la partie nord du territoire étant résolument axées autour de la culture locale et du patrimoine bâti. D'autre part, depuis la création du PNR, le programme d'animations Pyrénées Partagées n'a cessé de s'étoffer, les évènements / animations « Nature » étant chaque année plus nombreuses.

Années	Nombre d'évènements
2013	86
2012	77
2011	72
2010	57
2009	36

g - Les hébergements marqués

Le Syndicat mixte du PNR, conformément aux objectifs de sa Charte accorde sa marque « Accueil du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises » à des hébergements touristiques du PNR qui répondent aux critères des chartes énoncées pour chacun (annexe 6).

L'hébergeur s'engage à exercer son activité dans le cadre des trois valeurs fondamentales de la « Marque Parc » :

- Le lien au territoire puisque l'hébergement est situé dans le Parc et qu'au travers de leur accueil, les hébergeurs font découvrir le patrimoine naturel et culturel des Pyrénées ariégeoises.
- La dimension humaine car les hébergeurs mettent en œuvre un accueil authentique, non standardisé, privilégiant les liens humains, les rencontres ainsi que les échanges.
- Le respect de l'environnement car les hébergeurs veillent au quotidien à une meilleure prise en compte de l'environnement à travers leur activité : gestion de l'espace, intégration paysagère, préservation des milieux naturels, gestion des déchets, diminution de la consommation d'énergie, préservation de la qualité de l'eau…

Le bénéficiaire s'engage également à sensibiliser sa clientèle au respect de l'environnement et aux valeurs du développement durable. Il explique à ses hôtes pourquoi il s'est inscrit dans cette démarche.

h - Les prestataires d'accompagnements

Une cinquantaine de prestataires d'accompagnement ont été répertoriés dans l'inventaire. Une liste de contacts a ainsi pu être élaborée en vue d'une future étude qui devra leur être consacrée. En effet, le délai de 5 mois n'était pas suffisant pour réellement prendre la mesure des prestations proposées par chacun, des zones géographiques dans lesquelles ces prestataires interviennent, des thématiques abordées au cours des sorties, du volume de prestations vendues par an, des attentes spécifiques des clients…

Conclusion :

L'offre de « Découverte Nature » existante sur le territoire du PNR est riche mais décousue (annexe 7). Il n'existe à ce jour pas ou peu de liens entre les différents sites / aménagements existants qui ne sont, de toute façon, que très peu promus en dehors des micro-territoires des différents offices de tourisme.

4 - Stratégie de valorisation

Le territoire du PNR PA possède une offre de « Découverte Nature » riche qui reste à valoriser. Il possède également un patrimoine naturel remarquable sur lequel s'appuyer pour définir un positionnement stratégique et mettre en place un schéma d'accueil « Découverte Nature » pour les visiteurs du Parc.

1 – Axe 1 : Mettre en place une gouvernance partenariale

Contexte : L'offre existante de « Découverte Nature » risque de devenir illisible du fait de la démultiplication des initiatives et des acteurs. Il existe également l'opportunité de prendre appui sur le PNR pour impulser la démarche de valorisation de cette offre.

Objectif : Fédérer les partenaires autour de la démarche de valorisation de l'offre de « Découverte Nature ».

Actions à mettre en œuvre :

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°1 : Mener un suivi de l'offre « Découverte Nature »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : La démarche de valorisation de l'offre découverte-nature du PNRPA implique nécessairement une veille et un suivi des différentes actions proposées dans ce cadre. Il s'agit également de mobiliser les partenaires du PNR afin de répondre aux différents enjeux d'une telle démarche.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Maintenir un bon niveau de connaissance de l'offre découverte-nature et accompagner les actions mises en œuvre.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Création d'un groupe de suivi de l'offre « Découverte Nature »

2 - Veille et actualisation de l'inventaire

3 – Planification des actions à mener

4 - Travail avec les maîtres d'ouvrage sur la mise à jour de l'offre</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 – Concertation

2 - Appui</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA, les Amis du Parc

2 - Financiers : Néant</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : Néant</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2014</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°2 : Réflexion sur les types d’enjeux propres à chaque site naturel répertorié</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : La valorisation de l’offre découverte-nature nécessite au préalable de déterminer les enjeux liés au développement et à la promotion de chaque site ou espace naturel. Il s’agit d’anticiper les éventuelles pressions (environnementales, touristiques, etc.) que pourraient subir les sites concernés, afin de les préserver.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Hiérarchiser les sites et les actions à mener en fonction de la sensibilité de chaque espace naturel et de leur capacité de charge.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Mobilisation du groupe de suivi

2 – Détermination des critères

3 – Etude et priorisation</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Concertation</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – Groupe de suivi</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : Néant</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : Néant</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2014</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°3 : Réalisation d’un plan d’interprétation du patrimoine naturel du Parc naturel régional</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : Dans sa Charte de Parc, le PNR prévoit de concevoir et mettre en place un plan d’interprétation du patrimoine naturel. Ce plan prend en compte dans un premier temps le patrimoine naturel et ses différentes données (biodiversité, géologie, géographie, eau, etc.). Il intègre leurs interrelations avec l’activité humaine actuelle et passée, les dynamiques d’évolution et une dimension prospective.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Optimiser la découverte et la compréhension du patrimoine des Pyrénées Ariégeoises.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Identification des moyens et définition de la méthodologie

2 – Animation et coordination du projet</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 – Etude

2 - Animation</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : étude, accompagnement formation - développement</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables :</td></tr>
<tr><td>Priorité : Faible</td><td>Échéances : 2015 - 2018</td></tr>
</table>

2 – Axe 2 : Dynamiser les sites existants

Contexte : Les supports de « Découverte Nature » sur les sentiers notamment deviennent vieillissants, certains aménagements ne sont pas adaptés à tous les types de publics (enfants, PMR).

Objectifs : Proposer une offre de qualité aux visiteurs du Parc et permettre à la population locale de redécouvrir ces aménagements.

Actions à mettre en œuvre :

<table>
<tr><th colspan="2">Fiche action n°4 : Mettre à jour l'offre existante</th></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : Les mobiliers et équipements « Découverte Nature » sur certains sites sont devenus vétustes ou ont été dégradés. Les aménagements du type tables d'orientation ne sont pas adaptées à un public enfant ou PMR. Les livrets informatifs et/ou flyers des sentiers thématiques n'ont jamais été réédités depuis leur création. Certains sentiers ne sont plus communiqués aux visiteurs en raison d'un manque d'entretien.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Proposer aux visiteurs et à la population locale une offre de qualité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Sensibilisation des différents maîtres d’ouvrage, sur la base du diagnostic, à la mise à niveau des équipements vieillissants

2 - Entretien des sentiers et adaptation des supports sur site

3 - Adaptation des aménagements aux publics enfants et PMR

4 – Actualisation des supports de découverte et de communication

5 - Réflexion sur l'usage de l'offre et des thématiques</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Sensibilisation

2 - Aménagement

3 - Communication</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA

2 - Communautés de communes et communes concernées

3 - Offices de tourisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA, « Réseau » de veille « Découverte Nature » et commission(s) randonnée, brigades vertes

2 - Financiers : à déterminer au cas par cas</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : conventions territoriales (réfléchir à un projet global ?)</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2014</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°5 : Mise en place de circuits « Parc »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : Il n’existe actuellement aucun circuit de découverte du Parc ou de propositions d’itinéraires reliant différents points d’intérêt « Découverte Nature ».</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Proposer aux visiteurs des itinéraires de découverte du Parc déclinables par segments de clientèle.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Proposition d’un panel de circuits (enfants, adultes, grand tour du Parc, circuit du Piémont…)

2 – Réalisation de la signalétique touristique

3 – Réalisation d’un document de communication (carte touristique)

4 – Diffuser la documentation dans les offices de tourisme</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Aménagement

2 - Signalétique

3 – Supports de découverte</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA

2 – CG 09

3 –Offices de tourisme

4 – ADT</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : à déterminer</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : à déterminer selon le type d’opération</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2014 - 2015</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°6 : Mise en place d’un modèle de point d’entrée « Découverte Nature »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : L’offre actuelle de « Découverte Nature » n’est pas structurée. Il n’existe actuellement aucune signalisation des points d’entrée « Nature » en dehors des grands parkings de départ de randonnée aménagés par le Conseil Général.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Mettre en place une signalétique homogène qui permettra de repérer facilement l’offre de « Découverte Nature » existante.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Définir les vecteurs d’identification (matériels et immatériels) d’une offre de « Découverte Nature » harmonisée

2 – Définir les sites, les aménagements et les animations relevant de ce positionnement

3 – Aménager et promouvoir l’offre</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Concertation

2 - Aménagement

3 – Signalétique

4 - Communication</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA

2 – CG 09</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : à déterminer selon les actions</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : fonds propres SMPNR PA (communication) et conventions territoriales (aménagements)</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2015</td></tr>
</table>

3 – Axe 3 : Créer un réseau dynamique de professionnels autour de l’offre de « Découverte Nature »

Contexte : Une multiplicité d’acteurs présents sur le territoire potentiellement porteur / relais de l’offre « Découverte Nature » sont présents sur le territoire du PNRPA.

Objectif : Créer une dynamique autour de l’offre « Découverte Nature » dans les structures d’accueil des visiteurs et d’informations touristiques.

Actions à mettre en œuvre :

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°7 : Sensibiliser le réseau « Maisons de Parc » à la promotion de l'offre de « Découverte Nature »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : Le PNR PA s'appuie sur les sites de découverte des patrimoines ainsi que les lieux d'information touristique existants sur son territoire et ainsi constituer un réseau « Maisons de Parc ». Chaque Maison de Parc s'est engagée, avec le PNR, autour d'une Charte de valeurs pour la découverte et l'éducation de tous, habitants comme visiteurs, aux spécificités du territoire.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Offrir aux visiteurs une information complète et de qualité sur l'offre de « Découverte Nature » située à proximité de chaque Maison de Parc et sur le territoire.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Animation et formation du réseau de professionnels

2 – Mettre en place des moyens scénographiques et muséographiques d'interprétation communs dans chaque Maison de Parc (en commençant par la ferme d'Icart)

3 – Diffuser, à partir du réseau, les supports de « Découverte Nature »</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Formation

2 – Etude

3 - Communication</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : à déterminer en fonction des aménagements</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : fonds propres SMPNR PA (communication), conventions territoriales (aménagements)</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2014 - 2015</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°8 : Mobiliser une dynamique autour de l’offre « Découverte Nature » dans les offices de tourisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : Les spécificités naturelles du PNR ne sont actuellement que très peu promues dans les offices de tourisme qui renseignent les visiteurs avant tout sur les activités sportives et le patrimoine bâti. Le patrimoine naturel n’est actuellement pas promu à l’échelle du Parc.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Assurer une meilleure promotion du patrimoine naturel du Parc auprès des visiteurs.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Organiser des éductours pour les offices de tourisme, les Maisons de Parc et l’ADT

2 – Organiser des animations gratuites « Découverte Nature » en partenariat avec les offices de tourisme et opérateurs du tourisme en direction des visiteurs en séjour.</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Sensibilisation

2 - Evènementiel</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA

2 – Offices de tourisme</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : à déterminer</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : partenariat public / privé</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2014 - 2015</td></tr>
</table>

4 – Axe 4 : Développer les supports de communication

Contexte : Il n’existe actuellement plus aucune documentation d’accueil des touristes sur le Parc, la carte touristique du Parc destinée au grand public n’étant plus rééditée cette année. Il existe également une constellation de sites internet de qualité médiocre qui ne mettent, en aucune façon, en valeur le patrimoine naturel du Parc.

Objectif : Faire du positionnement « Nature » le point d’entrée d’une communication touristique Parc sur l’ensemble du territoire.

Actions à mettre en œuvre :

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°9 : Réaliser un document d'accueil pour les visiteurs du Parc</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : Des réseaux typés Parc en cours de constitution : Maisons de Parc, Marque Parc, et peu de document d'appel pour les présenter, des sites et des structures d'accueil ne possédant pas (ou peu) de documents d'accueil et de communication, un ensemble de documents édité par le PNR, à vocation pédagogique et scientifique, une carte grand public du PNR non rééditée, absence de document d'accueil des touristes sur le Parc, absence de document grand public présentant les caractéristiques et attraits du PNR.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Informer les visiteurs de l'offre découverte-nature existante sur le territoire (sites, sentiers, espaces naturels, etc.). Présenter le réseau des Maisons de Parc et inciter les visiteurs à les découvrir.

Présenter la Marque hors esprit « catalogue ».

Réaliser un document unique permettant au visiteur d'appréhender le territoire, ses composantes patrimoniales, son offre d'activités en relation avec l'environnement, etc.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Définir le format et le contenu du document

2 – Rédiger les contenus

3 – Réaliser une carte touristique du PNR</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Communication</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : 13 000 € (pour 5 000 exemplaires)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : fonds propres SMPNR PA</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2014</td></tr>
</table>

Fiche action n°10 : Intégrer l'offre de « Découverte Nature » dans la stratégie de communication du PNR et de ses partenaires

Contexte : Le positionnement découverte-nature n'est pas actuellement identifiable dans la stratégie de communication du Parc ou de ses partenaires. Cette thématique représente pourtant la valeur ajoutée que le PNR peut apporter au positionnement du territoire et de ses opérateurs touristiques.

Objectifs : Rendre visible et attractive l'offre découverte-nature proposée sur le Parc.

Déclinaison de l'action :

1 – Mise à jour du site internet du PNR PA (cartographie interactive)

2 – Conception d'une communication spécifique (logo, message)

Nature des actions :	**Maîtres d'ouvrage concernés :**
1 - Communication	1 – SMPNR PA

Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA

2 - Financiers : conception graphique et communication : 3 000 €

Dispositifs de financement mobilisables : fonds propres SMPNR PA

Priorité : Haute	**Échéances** : 2015

<table>
<tr><td colspan="2">Fiche action n°11 : Envisager une action média pour relancer l'offre de « Découverte Nature »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte : Dans la perspective d'une démarche de valorisation de l'offre découverte-nature menée par le PNRPA et ses partenaires, il convient de prévoir une communication adaptée permettant de promouvoir la destination Parc.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Mobiliser des relais d'opinion et prescripteurs dans le domaine du tourisme et des voyages, sur un positionnement nature des Pyrénées Ariégeoises.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Déclinaison de l'action :

1 – Concevoir un plan média avec partenaires publics et privés

2 – Suivi et accompagnement des relations médias</td></tr>
<tr><td>Nature des actions :

1 - Communication</td><td>Maîtres d'ouvrage concernés :

1 – SMPNR PA

2 - ADT</td></tr>
<tr><td colspan="2">Moyens à mobiliser :

1 – Humains : SMPNR PA, ADT

2 - Financiers : à déterminer selon les supports de communication et les partenariats</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dispositifs de financement mobilisables : fonds propres SMPNR PA et ADT (service communication, presse)</td></tr>
<tr><td>Priorité : Haute</td><td>Échéances : 2015 - 2016</td></tr>
</table>

La stratégie proposée est résumée dans un schéma (annexe 8).

Annexes

Annexe 1 : Localisation des points d'entrée « Nature » 26
Annexe 2 : Localisation des sites et espaces naturels 27
Annexe 3 : Localisation des points panoramiques 28
Annexe 4 : Localisation des départs de sentiers thématiques 29
Annexe 5 : Localisation des animations « Nature » (PP – ANA 2013) 30
Annexe 6 : Localisation des hébergements marqués 31
Annexe 7 : Inventaire de l'offre « Découverte Nature » 32
Annexe 8 : Schéma stratégique 33
Annexe 9 : Fiches sites 34

Annexe 1

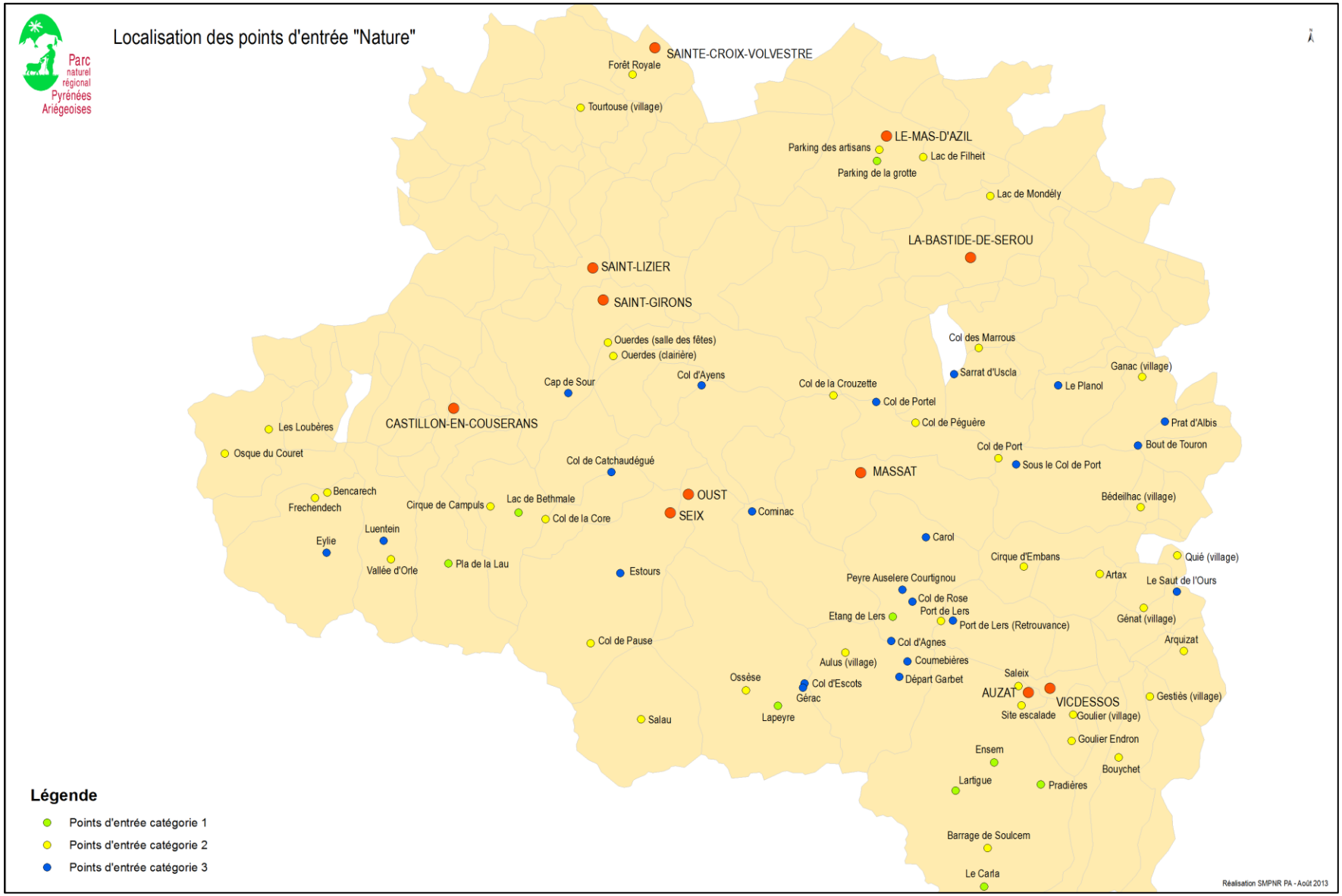
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Localisation des points d'entrée "Nature"
SAINTE-CROIX-VOLVESTRE
Forêt Royale
Tourtouse (village)
LE-MAS-D'AZIL
Parking des artisans
Lac de Filheit
Parking de la grotte
Lac de Mondély
LA-BASTIDE-DE-SEROU
SAINT-LIZIER
SAINT-GIRONS
Ouerdes (salle des fêtes)
Ouerdes (clairière)
Col des Marrous
Sarrat d'Uscla
Ganac (village)
Le Planol
Cap de Sour
Col d'Ayens
Col de la Crouzette
Col de Portel
Col de Péguère
Prat d'Albis
Bout de Touron
CASTILLON-EN-COUSERANS
Les Loubères
Osque du Couret
Col de Catchaudégué
Col de Port
Sous le Col de Port
MASSAT
Bencarech
Frechendech
Cirque de Campuls
Lac de Bethmale
Col de la Core
OUST
SEIX
Cominac
Bédeilhac (village)
Luentein
Eylie
Vallée d'Orle
Pla de la Lau
Estours
Carol
Cirque d'Embans
Quié (village)
Artax
Le Saut de l'Ours
Peyre Auselere Courtignou
Col de Rose
Port de Lers
Port de Lers (Retrouvance)
Etang de Lers
Génat (village)
Arquizat
Col de Pause
Col d'Agnes
Aulus (village)
Coumebières
Ossèse
Col d'Escots
Départ Garbet
Saleix
AUZAT
VICDESSOS
Gestiès (village)
Gérac
Site escalade
Goulier (village)
Salau
Lapeyre
Goulier Endron
Ensem
Bouychet
Lartigue
Pradières
Barrage de Soulcem
Le Carla
Légende
Points d'entrée catégorie 1
Points d'entrée catégorie 2
Points d'entrée catégorie 3
Réalisation SMPNR PA - Août 2013

Annexe 2

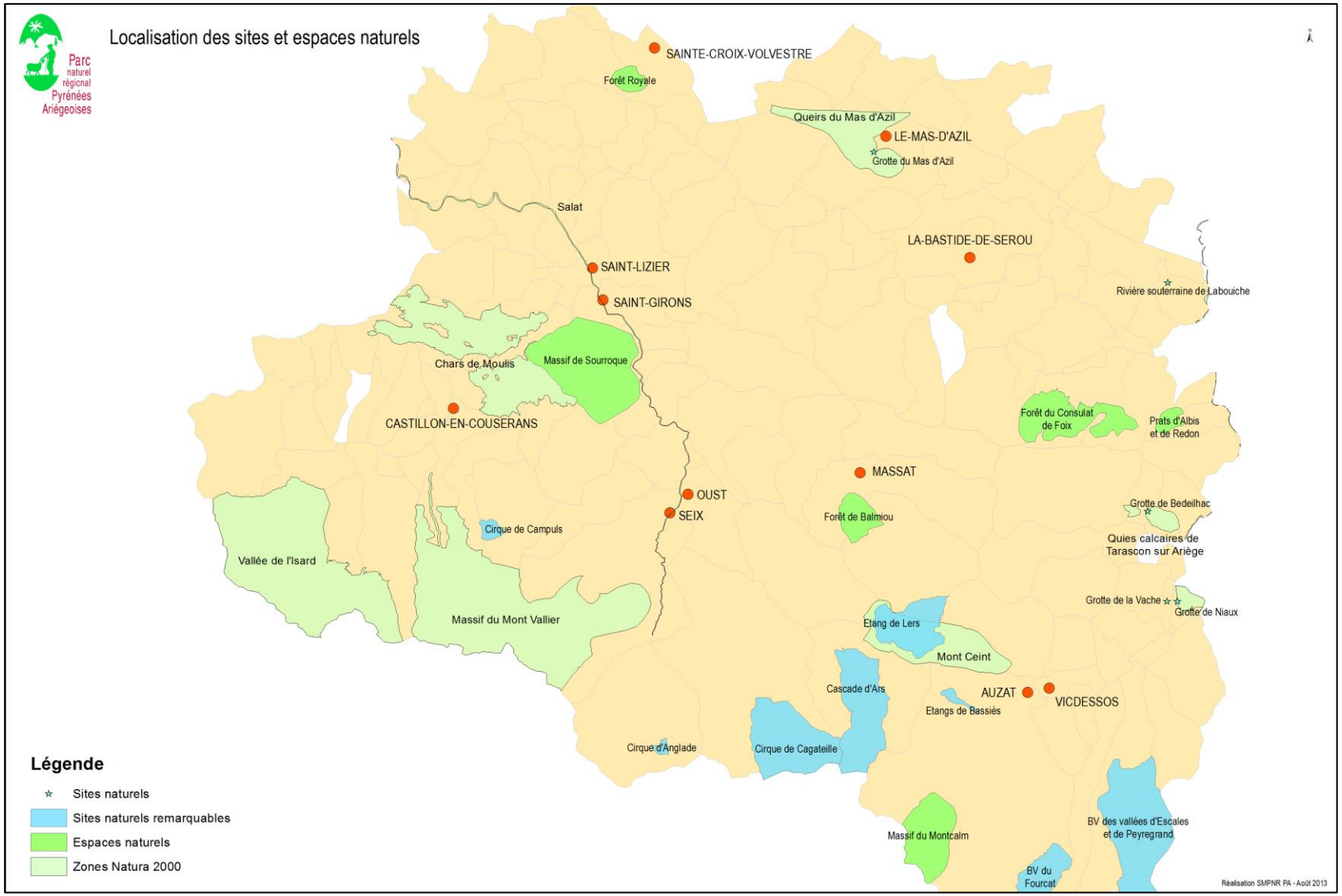
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Localisation des sites et espaces naturels
SAINTE-CROIX-VOLVESTRE
Forêt Royale
Queirs du Mas d'Azil
LE-MAS-D'AZIL
Grotte du Mas d'Azil
Salat
LA-BASTIDE-DE-SEROU
SAINT-LIZIER
SAINT-GIRONS
Rivière souterraine de Labouiche
Chars de Moulis
Massif de Sourroque
CASTILLON-EN-COUSERANS
Forêt du Consulat de Foix
Prats d'Albis et de Redon
MASSAT
OUST
SEIX
Grotte de Bedeilhac
Forêt de Balmiou
Cirque de Campuls
Quies calcaires de Tarascon sur Ariège
Vallée de l'Isard
Massif du Mont Vallier
Grotte de la Vache
Grotte de Niaux
Etang de Lers
Mont Ceint
Cascade d'Ars
AUZAT
VICDESSOS
Etangs de Bassiès
Cirque d'Anglade
Cirque de Cagateille
Massif du Montcalm
BV des vallées d'Escales et de Peyregrand
BV du Fourcat
Légende
Sites naturels
Sites naturels remarquables
Espaces naturels
Zones Natura 2000
Réalisation SMPNR PA - Août 2013

Annexe 3

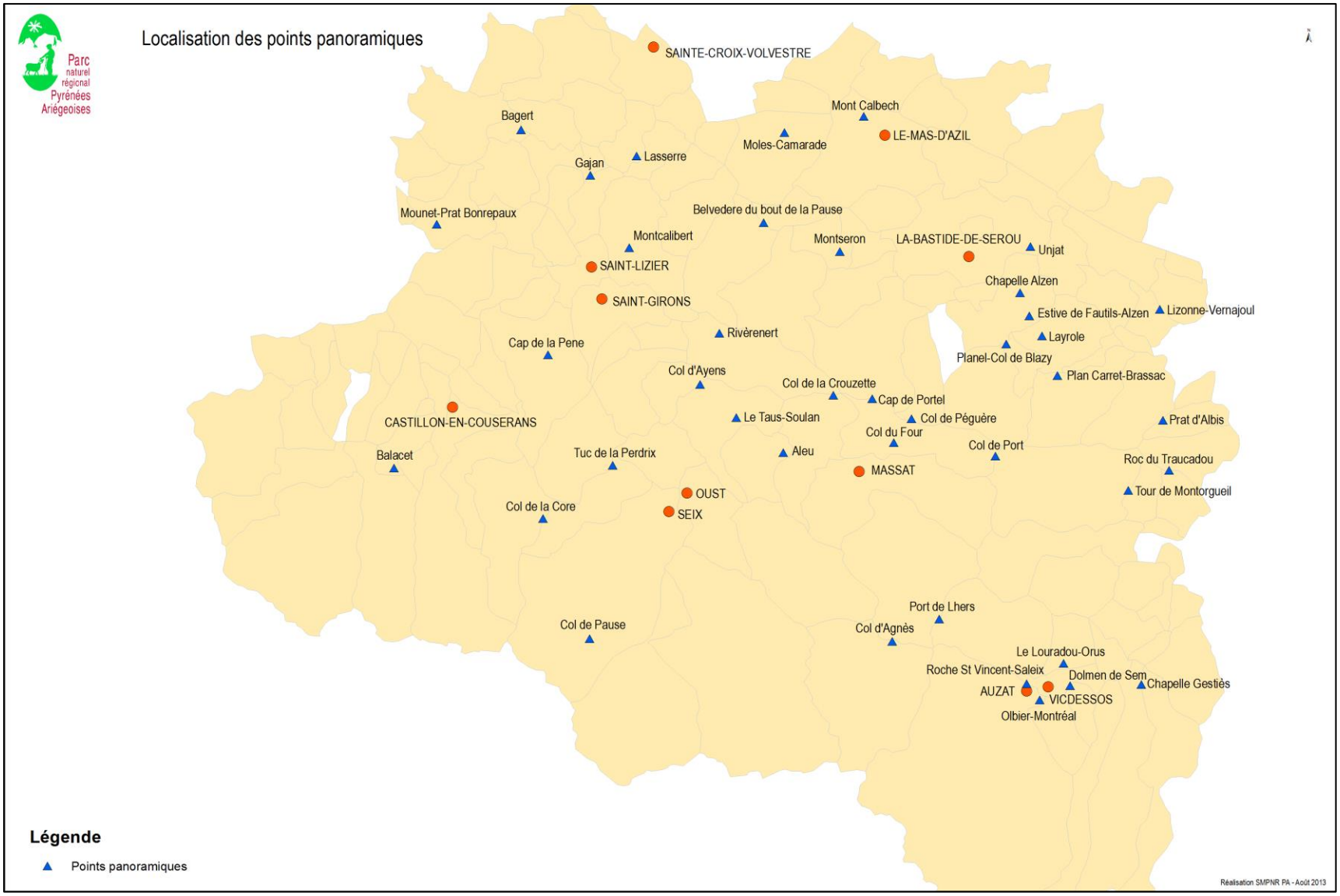
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Localisation des points panoramiques
SAINTE-CROIX-VOLVESTRE
Mont Calbech
Bagert
Moles-Camarade
LE-MAS-D'AZIL
Gajan
Lasserre
Mounet-Prat Bonrepaux
Belvedere du bout de la Pause
Montcalibert
Montseron
LA-BASTIDE-DE-SEROU
Unjat
SAINT-LIZIER
Chapelle Alzen
SAINT-GIRONS
Estive de Fautils-Alzen
Lizonne-Vernajoul
Rivèrenert
Layrole
Cap de la Pene
Planel-Col de Blazy
Col d'Ayens
Plan Carret-Brassac
Col de la Crouzette
Cap de Portel
CASTILLON-EN-COUSERANS
Le Taus-Soulan
Col de Péguère
Prat d'Albis
Col du Four
Col de Port
Balacet
Tuc de la Perdrix
Aleu
Roc du Traucadou
MASSAT
Tour de Montorgueil
OUST
Col de la Core
SEIX
Port de Lhers
Col de Pause
Col d'Agnès
Le Louradou-Orus
Roche St Vincent-Saleix
Dolmen de Sem
Chapelle Gestiès
AUZAT
VICDESSOS
Olbier-Montréal
Légende
Points panoramiques
Réalisation SMPNR PA - Août 2013

Annexe 4

Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Localisation des départs de sentiers thématiques
SAINTE-CROIX-VOLVESTRE
Sentier de Guilhem Luc
Enquête dans la Forêt Royale
LE-MAS-D'AZIL
Le Solitaire
Sentier botanique
LA-BASTIDE-DE-SEROU
Sentier du Calvaire
Tuc de Montcalivert
SAINT-LIZIER
Sentier botanique
SAINT-GIRONS
Sentiers de Sourroque
Le Moulin de la Laurède
CASTILLON-EN-COUSERANS
Sentier de la Haute Bellongue
Sentier du Ker
MASSAT
OUST
Sentier du Cos
SEIX
Le Pla de la Lau
Sur les Pas de l'Oussaillé
Sentier Faune / Flore
Sentier du Cougnets
AUZAT
VICDESSOS
Légende
Départs de sentiers thématiques
Réalisation SMPNR PA - Août 2013

Annexe 5

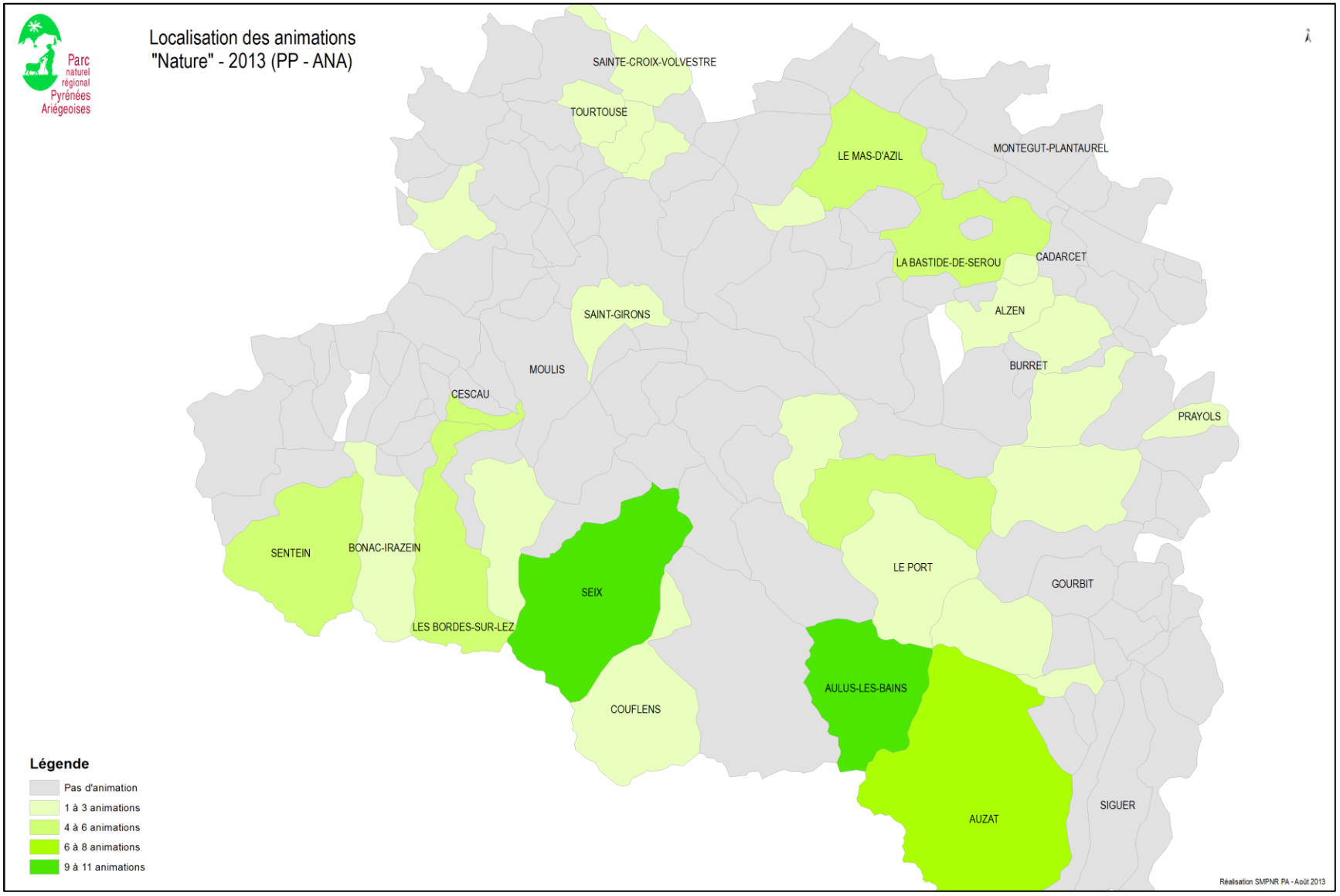
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Localisation des animations "Nature" - 2013 (PP - ANA)
SAINTE-CROIX-VOLVESTRE
TOURTOUSE
LE MAS-D'AZIL
MONTEGUT-PLANTAUREL
LA BASTIDE-DE-SEROU
CADARCET
SAINT-GIRONS
ALZEN
MOULIS
BURRET
CESCAU
PRAYOLS
SENTEIN
BONAC-IRAZEIN
SEIX
LE PORT
GOURBIT
LES BORDES-SUR-LEZ
AULUS-LES-BAINS
COUFLENS
SIGUER
AUZAT
Légende
Pas d'animation
1 à 3 animations
4 à 6 animations
6 à 8 animations
9 à 11 animations
Réalisation SMPNR PA - Août 2013

Annexe 6

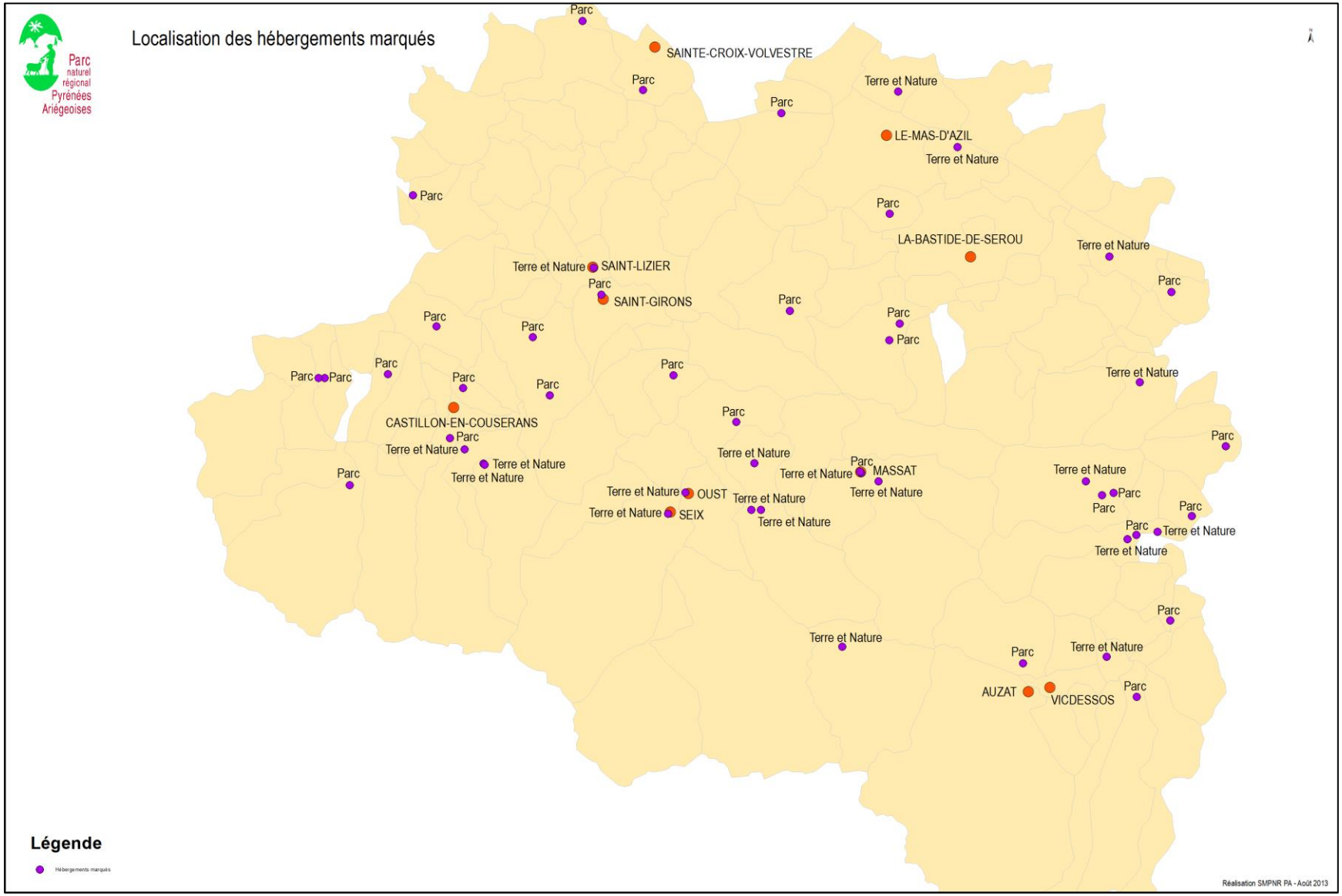
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Localisation des hébergements marqués
SAINTE-CROIX-VOLVESTRE
LE-MAS-D'AZIL
LA-BASTIDE-DE-SEROU
SAINT-LIZIER
SAINT-GIRONS
CASTILLON-EN-COUSERANS
OUST
SEIX
MASSAT
AUZAT
VICDESSOS
Parc
Terre et Nature
Légende
Hébergements marqués
Réalisation SMPNR PA - Août 2013

Annexe 7

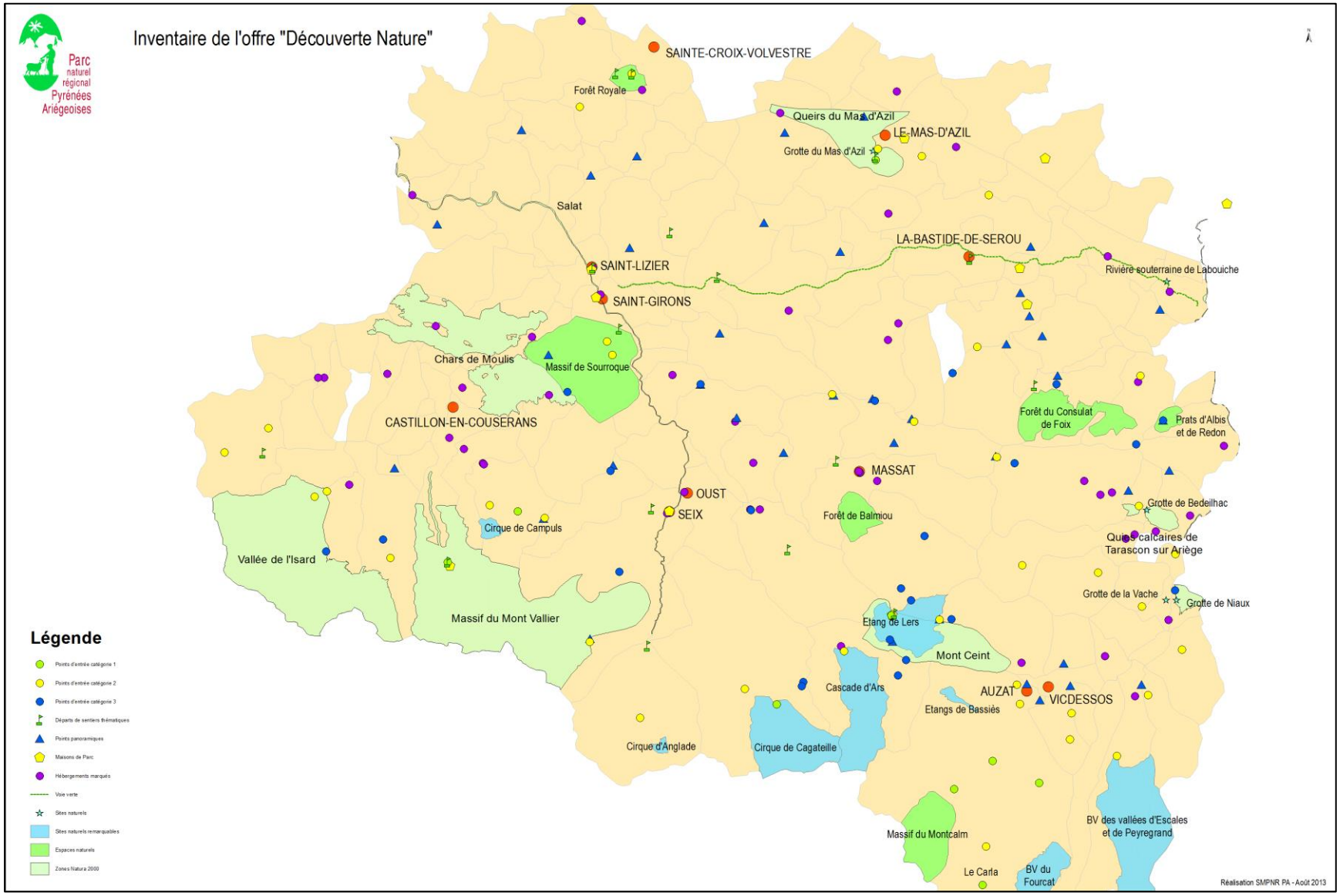
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Inventaire de l'offre "Découverte Nature"
SAINTE-CROIX-VOLVESTRE
Forêt Royale
Queirs du Mas d'Azil
LE-MAS-D'AZIL
Grotte du Mas d'Azil
Salat
LA-BASTIDE-DE-SEROU
Rivière souterraine de Labouiche
SAINT-LIZIER
SAINT-GIRONS
Chars de Moulis
Massif de Sourroque
CASTILLON-EN-COUSERANS
Forêt du Consulat de Foix
Prats d'Albis et de Redon
MASSAT
OUST
SEIX
Forêt de Balmiou
Grotte de Bedeilhac
Cirque de Campuls
Quies calcaires de Tarascon sur Ariège
Vallée de l'Isard
Massif du Mont Vallier
Grotte de la Vache
Grotte de Niaux
Etang de Lers
Mont Ceint
Cascade d'Ars
AUZAT
VICDESSOS
Etangs de Bassiès
Cirque d'Anglade
Cirque de Cagateille
BV des vallées d'Escales et de Peyregrand
Massif du Montcalm
Le Carla
BV du Fourcat
Légende
Points d'entrée catégorie 1
Points d'entrée catégorie 2
Points d'entrée catégorie 3
Départs de sentiers thématiques
Points panoramiques
Maisons de Parc
Hébergements marqués
Voie verte
Sites naturels
Sites naturels remarquables
Espaces naturels
Zones Natura 2000
Réalisation SMPNR PA - Août 2013

Annexe 8 : Schéma stratégique

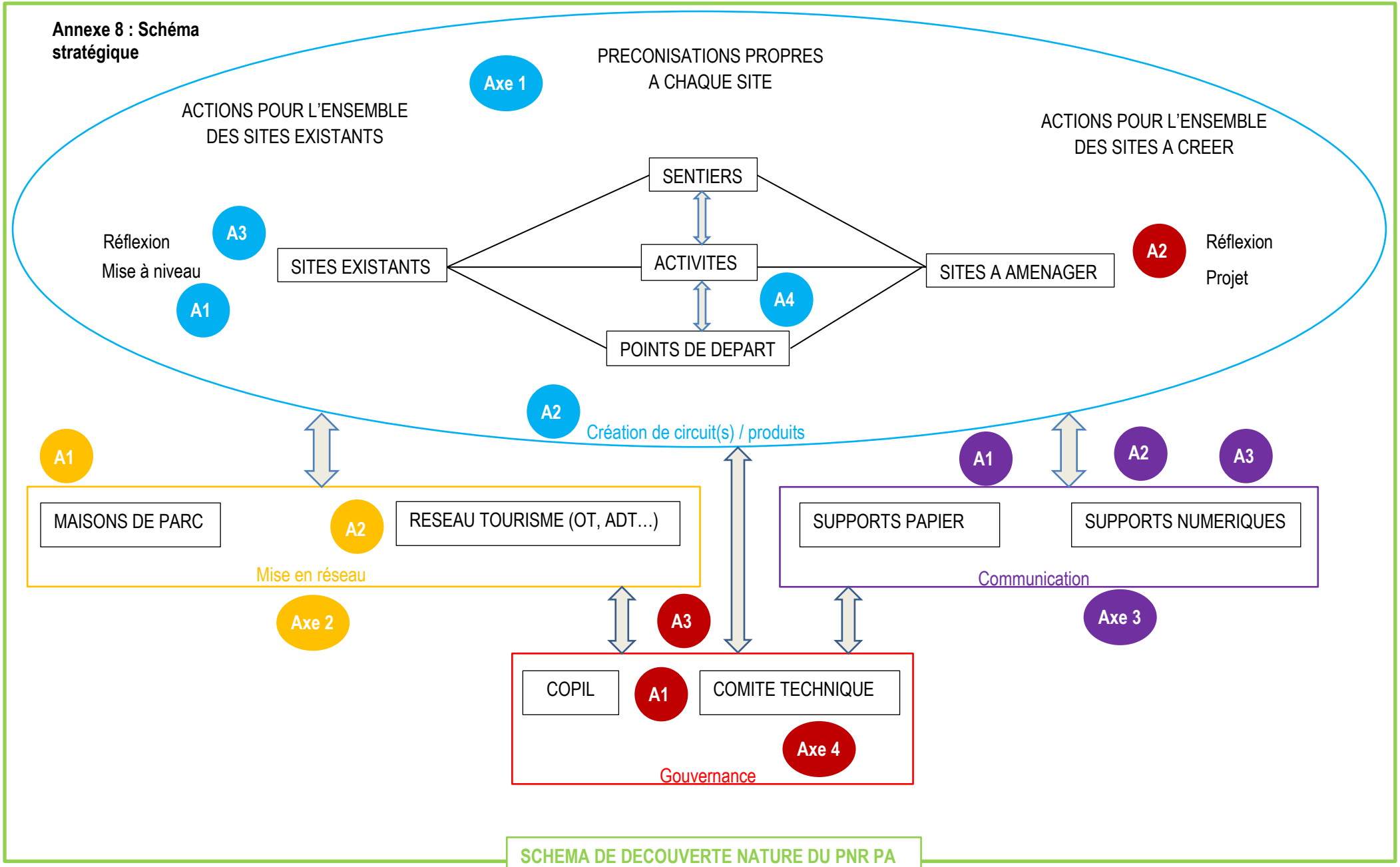

SCHEMA DE DECOUVERTE NATURE DU PNR PA

Annexe 9 : Fiches sites

Zones d'estives et de rochers

Prat d'Albis et Prat de Redon

Intérêt et enjeux de ce site

Situés sur la commune de Ganac, le Prat de Redon (1088 mètres) et le Prat d'Albis (1211 mètres) offrent à la vue un panorama sur les paysages de la Barguillière, les différents plissements du Plantaurel et la plaine ariégeoise. Il s'agit d'un point particulièrement pédagogique pour expliquer les différents plissements des Pyrénées ainsi que les phénomènes d'extension urbaine sur la Barguillière et le long de la vallée de l'Ariège.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Mettre en place deux tables d'orientation (côté haute chaîne et côté plaine ariégeoise).

Cirque d'Anglade

Intérêts et enjeux de ce site

Situé sur la forêt communale de Couflens, ce site est très facilement accessible à partir de la mine d'Anglade. Il s'agit d'un cirque glaciaire très renfermé, situé à 1500 mètres d'altitude, alimenté par une cascade et dont les valeurs paysagères et botaniques sont exceptionnelles. Il fait l'objet d'un évènement particulier, puisque lors de la fête « Autrefois le Couserans » (qui consiste à mettre en scène les métiers d'autrefois), chaque année au mois d'août, il est le théâtre du départ de la « route de la glace » (qui rappelle qu'autrefois la descente de la glace de la montagne servait à alimenter les commerçants toulousains). Les enjeux de ce site peuvent être de deux ordres : la gestion de la fréquentation touristique et de ses conséquences pour la beauté du site ou la cueillette des myrtilles ; la fermeture des milieux (le cirque n'étant situé qu'à 1500 mètres d'altitude, la végétation peut encore y évoluer très rapidement).

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Cascade d'Ars

Intérêts et enjeux de ce site

Un des trois sites naturels majeurs du Couserans. Située sur la commune d'Aulus les Bains, la cascade d'Ars était classée en tête de ses rivales pyrénéennes par le comte Russel, pyrénéiste renommé du XIX^{e} siècle.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Réfléchir à une démarche globale de valorisation (infrastructures d'accueil, stationnement, interprétation…) du Cirque de Cagateille et de la Cascade d'Ars depuis Aulus les Bains.

Etangs de Bassiès

Intérêts et enjeux de ce site

Situés sur la commune d'Auzat, les étangs de Bassiès offrent plusieurs intérêts aux visiteurs. Il s'agit du site lacustre phare du territoire de par ses paysages (succession de plusieurs étangs au centre d'un cirque), ses espaces naturels et ses orris. . Il s'agit par ailleurs d'un site très prisé des pêcheurs.

Aménagements « Découverte Nature »

- Refuge gardé (livret refuge)

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Cirque de Cagateille

Intérêts et enjeux de ce site

Un des trois sites naturels majeurs du Couserans. Situé sur la commune d'Ustou, le cirque de Cagateille est un cirque glaciaire très facile d'accès pour les familles. Le cirque et son bassin d'alimentation sont des sites classés (loi 1930). Les enjeux résident essentiellement dans la gestion de la fréquentation touristique et dans ses conséquences éventuelles : déchets, dérangements, érosion localisée… d'autant que le site est très facile d'accès.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Réfléchir à une démarche globale de valorisation (infrastructures d'accueil, stationnement, interprétation…) du Cirque de Cagateille et de la Cascade d'Ars depuis Aulus les Bains.

Cirque de Campuls

Intérêts et enjeux de ce site

Situé sur la commune de Bethmale, en forêt domaniale, le cirque de Campuls est un des cirques les plus connus et les plus fréquentés du territoire en raison de sa proximité avec le lac de Bethmale, site d'appel. L'accès s'y fait par une piste forestière puis par vingt minutes de marche. L'ambiance de ce cirque y est très spéciale en raison de la densité de sapins pectinés et du Mont Noir qui y apportent une lumière très particulière.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Bassin versant des vallées d'Escales et de Peyregrand

Intérêts et enjeux de ce site

Il s'agit d'une succession de lacs d'origine glaciaire et de cirques. Cette succession de lacs au niveau de chaque replat offre un parcours de randonnée exceptionnel. La végétation y est également exceptionnelle, notamment au niveau des tourbières lacustres et des mégaphorbiaies, puisque s'y trouvent des plantes protégées au niveau national et régional.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Bassin versant de l'étang Fourcat

Intérêts et enjeux de ce site

A l'instar du bassin de la vallée d'Escales, le bassin de l'étang Fourcat est un site de haute montagne (de 2000 à 2764 mètres) constitué d'une multitude d'étangs et de lacs, qui en font un site exceptionnel d'un point de vue paysager. Du fait de la présence du refuge du Fourcat, il s'agit d'un site assez fréquenté.

Aménagements « Découverte Nature »

- Refuge gardé (livret refuge)

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Site de la vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Haute Serre et de Crabère.

Intérêts et enjeux de ce site

Ce site Natura 2000 est concerné par la Directive Oiseaux et la Directive Habitat. Le DOCOB a été validé en 2006. Le site concentre 19 habitats d'intérêt communautaire (des landes sèches aux falaises calcaires des Pyrénées centrales en passant par les pelouses calaminaires, les tourbières et les hêtraies-sapinières à Seslérie bleue des Pyrénées), 9 espèces d'intérêt communautaire de la directive Habitat, dont 5 chauves-souris, le Lézard des Pyrénées du Val d'Aran et la Rosalie des Alpes, 13 espèces de la directive Oiseaux, dont le Gypaète barbu, l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, le Grand-Duc d'Europe, le Circaète Jean le Blanc, le Vautour fauve… Les enjeux sont la fermeture des milieux et l'importance de l'activité minière passée ayant généré d'importantes pollutions.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Etang de Lers

Intérêts et enjeux de ce site

Entre le port de Lers et le Col d'Agnes, la zone de l'étang de Lers repose sur un replat vallonné aux ambiances particulières. En effet, l'ouverture visuelle en raison de la platitude de la zone et de la très faible proportion de végétation arborée est exceptionnelle. Les couleurs y sont également spécifiques en raison de la présence de lherzolite, roche directement issue du manteau terrestre rouge brique avec parfois des marbrures vertes. Le site est le support de multiples activités : pêche et randonnée l'été, ski de fond en hiver. Il fait l'objet d'un projet de valorisation touristique. Ce site fait partie du site Natura 2000 Mont Ceint, Mont Béas, tourbière de Bernadouze, validé en 2007.

Aménagements « Découverte Nature »

- Un sentier de découverte « faune-flore » réalisé dans le cadre du programme Natura 2000,
- Un parcours permanent d'orientation,
- Un parcours touristique de pêche.

Dispositions spécifiques à ce site

Projet de modernisation du bâtiment d'accueil avec espace scénographique. Nouvelle communication 2013 – 2014 en intégrant la thématique « Découverte Nature ».

Massif du Montcalm

Intérêts et enjeux de ce site

Le massif du Montcalm, est un massif des Pyrénées, à cheval sur le département de l'Ariège en France et sur la comarque de Pallars Sobirà en Catalogne. Il culmine à 3 143 m d'altitude à la pique d'Estats. C'est un massif granitique assez complexe qui présente de nombreuses arêtes rocheuses, offrant de nombreuses voies d'alpinisme.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Site du Mont Ceint, Mont Béas, tourbière de Bernadouze

Intérêts et enjeux de ce site

Ce site Natura 2000 est uniquement concerné par la Directive Habitat. Le DOCOB a été validé en 2007. Le site concentre 16 habitats d'intérêt communautaire (58% du site), dont les tourbières de Bernadouze et de l'Estagnon, particulièrement remarquables, 10 espèces de la directive Habitat, dont, le Desman des Pyrénées, la Rosalie des Alpes et 8 espèces de chauves-souris.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Réserve du Mont Valier

Intérêts et enjeux de ce site

Un des trois sites naturels majeurs du Couserans qui fait l'objet d'une fréquentation très importante, il abrite également une Maison de Parc. Cette Réserve Domaniale de Chasse du Mont Valier a été créée en 1937, pour la protection et la reconstitution du gibier de haute montagne (Isard, Grand-Tétras, Lagopède). Ce site est également concerné en partie par le réseau Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitat. Il a été validé en2006. Il concentre 18 habitats d'intérêt communautaire (56% du site), 8 espèces de la Directive Habitat, dont l'Ours brun, le Desman des Pyrénées, la Rosalie des Alpes, la Barbastelle, le Lézard des Pyrénées du Val d'Aran, 19 espèces de la Directive Oiseaux, dont le Grand Tétras, le Lagopède alpin… Ce site devrait intégrer le futur réseau national « forêt patrimoine », qui vise une mise en valeur touristique en s'appuyant sur les critères de gestion durable. Il fait également l'objet d'un programme de valorisation « forêt d'exception » porté par l'ONF.

Aménagements « Découverte Nature »

- Un sentier thématique adapté aux PMR.

Dispositions spécifiques à ce site

Communication autour des aménagements nouvellement réalisés. Formation de la Maison de Parc.

Cascade de Nérech

Intérêts et enjeux de ce site

La cascade de Nérech, située sur le chemin du Valier depuis la vallée du Riberot, constitue à elle seule un but de randonnée facile.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun sur place mais accès par le Pla de la Lau et la Maison du Valier

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Grotte d'Aliou

Intérêts et enjeux de ce site

Située sur la commune de Cazavet, la grotte d'Aliou abrite 14 espèces de chiroptères dont 8 d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance écologique majeure. Un arrêté de protection de biotope visant à la préservation de cette grotte a été pris le 03/12/1993. Le site est également inclus dans le réseau Natura 2000.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Rivière souterraine de Labouiche

Intérêts et enjeux de ce site

Outre son aspect pittoresque et ses richesses naturelles, la rivière souterraine de Labouiche présente un intérêt culturel et archéologique important avec la présence de bisons d'argile modelée (il s'agit de la quatrième caverne au monde à avoir livré des modelages en argile) et un lion gravé sur une plaque de grès, qui constitue l'une des plus belles représentations de félins connues en préhistoire. L'étude de ces éléments a permis de révéler son rôle en tant que grotte-temple.

Aménagements « Découverte Nature »

- Visite guidée

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Grotte du Mas d'Azil

Intérêts et enjeux de ce site

Cette grotte est formée par le franchissement souterrain du Plantaurel de la rivière Arize sur une longueur de 500 mètres. Le tunnel ainsi formé est traversable en voiture. Sur la rive droite, au milieu du tunnel, se développe un réseau étagé de galeries et de salles. L'essentiel des œuvres pariétales est organisé dans la galerie Breuil, où s'échelonnent une cinquantaine de figures. En rive gauche, en 1887, les fouilleurs isolèrent une séquence culturelle inconnue jusqu'alors, venant combler le vide entre la fin du Paléolithique supérieur et le Néolithique : cette période fut nommée l'Azilien en référence au site. Cette période de la préhistoire, présente dans toutes les encyclopédies et les livres d'histoire assure la renommée mondiale de cette grotte et du musée. De nombreux musées en France disposent aujourd'hui de matériels provenant du Mas d'Azil. Le musée du Mas d'Azil expose la collection correspondant à la fouille de la galerie du Silex. La grotte est en partie ouverte au public, et son exploitation est assurée par le Conseil Général via le SESTA. Ce site est également concerné par le réseau Natura 2000 au titre de la Directive Habitat. Il a été validé en2008. Les enjeux de ce site résident dans

l'importance du réseau karstique abritant des populations de chauves-souris et dans la richesse de pelouses et prairies gérées de façon extensive.

Aménagements « Découverte Nature »

- Visite guidée de la grotte,
- Centre d'interprétation,
- 2 sentiers thématiques à proximité immédiate de la grotte.

Dispositions spécifiques à ce site

Amélioration de la communication sur les circuits thématiques existants. Faire un lien entre grotte et circuit depuis le centre d'accueil des visiteurs.

Site des Queirs du Mas d'Azil et de Camarade, des grottes du Mas d'Azil et de la carrière de Sabarat

Intérêts et enjeux de ce site

Ce site Natura 2000 est uniquement en Zone spéciale de conservation (directive Habitat). Le DOCOB est validé. Il concentre six habitats de l'annexe I de la directive (dont trois habitats de pelouses sèches), quinze espèces (dont dix chauve-souris, l'Ecrevisse à pieds blancs, la Lamproie de Planer, le Chabot, le Desman des Pyrénées…).

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Grotte de Montseron

Intérêts et enjeux de ce site

Creusée dans le calcaire urgonien par la rivière Arize, le cirque de Malarnaud abrite deux cavités principales : la grotte de Malarnaud (grotte de Montseron) et la grotte de Soulabé dans lesquelles évoluent 7 espèces de la Directive Habitat.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

La forêt de Sainte-Croix Volvestre

Intérêts et enjeux de ce site

La sapinière de Sainte-Croix Volvestre est située entre 330 et 400 mètres d'altitude. Il s'agirait d'une sapinière relictuelle héritée des glaciations. Les derniers épisodes climatiques et notamment la succession de périodes de sécheresse sembleraient être à l'origine de son dépérissement, un tel habitat se trouvant en général à de bien plus hautes altitudes du fait de son besoin d'humidité atmosphérique. Il s'agit d'un site très riche sur le plan mycologique mais également à forte valeur sociale : une fête de la forêt y est organisée chaque année. Cette forêt est fortement fréquentée à la fois par les locaux et les toulousains. La sapinière s'étend à la fois sur du terrain domanial et sur des propriétés privées.

Aménagements « Découverte Nature »

- 3 boucles de sentiers thématiques.

Dispositions spécifiques à ce site

Amélioration de la visibilité et de l'accès du site. Meilleure communication du livret à l'office de tourisme.

Grotte de Tourtouse

Intérêts et enjeux de ce site

La grotte de Tourtouse abrite 12 espèces de chiroptères dont 7 sont d'intérêt communautaire. Elle constitue également l'habitat de 8 espèces strictement souterraines, dont un mollusque protégé ainsi qu'*Aphaenops cerberus* anaequalis, sous-espèce protégée connue que de la grotte de Tourtouse et des cavités voisines. Le site fait partie du réseau Natura 2000 et constitue avec 22 autres sites le projet de Réserve nationale des milieux souterrains de l'Ariège.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Zones de fonds de vallées de montagne urbanisées

Parties Ariège et Salat du site Natura 2000 Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Nestle

Intérêts et enjeux de ce site

Ce site Natura 2000 est uniquement en Zone spéciale de conservation (directive Habitat). Le DOCOB de la rivière Ariége a été validé. Il concerne trois habitats de l'annexe I de la directive ainsi qu'une quinzaine d'espèces.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Grotte de Bédéilhac

Intérêts et enjeux de ce site

Située au pied de la montagne du Sedour, cette grotte possède un porche de dimensions monumentales qui se poursuit dans une galerie de plus de 700 mètres. Cette grotte permet d'avoir la vue la plus large de l'art pariétal magdalénien (dessins, peintures, gravures et modelages sur argile). Fait rare pour une grotte ornée, les aires de séjour des magdaléniens semblent avoir été au contact des œuvres pariétales. Vastes et faciles d'accès, la grotte fut l'objet d'exploitations pour ses matériaux par les habitants du village. A partir de 1938, elle fut occupée par les armées qui la transformèrent en usine d'aviation. La grotte est visitable et fait l'objet d'une exploitation privée.

Aménagements « Découverte Nature »

- Visite guidée

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Grotte du Ker de Massat

Intérêts et enjeux de ce site

Situé sur la commune de Massat, le Ker de Massat abrite plusieurs habitats : les grottes de la Campagnole et de Rieux, des milieux souterrains superficiels, des habitats terrestres et aquatiques et une zone noyée. On y compte 20 espèces de chiroptères dont 8 d'intérêt communautaire, dont 3 populations reproductrices, ainsi que le Desman des Pyrénées, l'Euprocte des Pyrénées et la Loutre d'Europe. La cavité a été mise en arrêté de protection biotope en 1989. Le site fait partie du réseau Natura 2000 et constitue avec 22 autres sites le projet de Réserve nationale des milieux souterrains de l'Ariège. Il renferme également des gravures magdaléniennes dans une galerie annexe protégée d'une grille. Le porche de la grotte de la Campagnole fut un habitat magdalénien.

Aménagements « Découverte Nature »

- Sentier thématique

Dispositions spécifiques à ce site

Améliorer la communication sur le circuit thématique.

Grotte de Niaux

Intérêts et enjeux de ce site

La grotte de Niaux est l'ouverture sur la vallée du Vicdessos du grand réseau Lombrives-Niaux-Sabart. Il s'agit d'une des plus grandes grottes ornées de France avec celle de Lascaux. Elle recèle de nombreuses peintures rupestres de l'époque magdalénienne, à la fois sur les galeries et au niveau du Salon noir, pour ne parler que des parties visitables. On y dénombre ainsi 110 animaux figurés (bisons, chevaux, bouquetins, aurochs, cerfs et

poissons), dont une large majorité au niveau du Salon noir. D'autres vestiges de l'âge des métaux et de la Céramique ont été trouvés dans la partie antérieure de la grotte. La grotte est en partie visitable. Le SESTA, service du Conseil Général, en assure la gestion.

Aménagements « Découverte Nature »

- Visite guidée

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Grotte de la Vache

Intérêts et enjeux de ce site

Située sur la commune d'Alliat, la grotte de la Vache constitue la plus petite des grottes ouvertes au public. Elle s'ouvre sur la vallée du Vicdessos face à l'entrée de Niaux. Il s'agit de l'un des plus hauts lieux de l'art mobilier magdalénien pyrénéen. Y ont été également trouvés des vestiges de l'Age du Bronze.

Aménagements « Découverte Nature »

- Visite guidée

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Forêts – zones intermédiaires et alentours de villages versant

Forêt domaniale de Balmiou

Intérêts et enjeux de ce site

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Forêt du Consulat de Foix

Intérêts et enjeux de ce site

Le massif forestier du Consulat de Foix occupe le versant nord de la partie orientale du massif de l'Arget-Arize, surplombant la vallée de la Barguillère et Foix. L'altitude du massif est comprise entre 600 m et 1715 m. Les pentes des parties sommitales sont faibles (moins de 30%) tandis que les versants intermédiaires sont plus raides. Le massif est situé à l'étage montagnard, dominé par la hêtraie. Le sapin est présent sous forme d'anciens peuplements disséminés et de régénération naturelle dans les hêtraies. La présence de nombreux espaces ouverts (tourbières, anciens pacages et estives encore utilisées) octroie à ce massif forestier une assez grande variété de paysages.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Site Chars de Moulis et de Liqué, grotte d'Aubert, soulane de Balaguères et de Sainte Catherine, les granges des vallées de Sour et d'Astien

Intérêts et enjeux de ce site

Ce site Natura 2000, dont le périmètre sera probablement modifié, est concerné par la Directive Habitat. Le DOCOB a été validé en 2007. Il concentre 8 habitats d'intérêt communautaire (46 % du site), 15 espèces de la directive Habitat (dont les Desman des Pyrénées, le Chabot, l'Ecrevisse à pieds blancs, le Grand Capricorne, la Rosalie des Alpes, le Lucarne Cerf-Volant) et 9 espèces de chauves-souris. L'enjeu du site est la fermeture des pelouses, une gestion forestière en adéquation avec les insectes qui y vivent.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant

Massif de Sourroque

Intérêt et enjeux de ce site

Délimitant le Saint-Gironnais, sur les communes de Moulis, Saint-Girons, Eycheil et Lacourt, la montagne de Sourroque offre plusieurs intérêts : un intérêt paysager d'une part, puisqu'il s'agit d'une grande falaise calcaire se démarquant très nettement au sud de Saint-Girons, et un naturaliste d'autre part, puisqu'elle est le site de reproduction du Faucon pèlerin et du Vautour percnoptère. Le site est en arrêté préfectoral de protection biotope depuis le 21 mars 1989 sur 86 ha pour la protection des espèces mentionnées ci-dessus.

Aménagements « Découverte Nature »

- 8 sentiers pédestres dont un adapté aux PMR,
- 3 sentiers VTT,
- 2 tables d'orientation.

Dispositions spécifiques à ce site

Amélioration de la communication.

Site Quiès calcaire de Tarascon sur Ariège et grotte de la petite Caougnau

Intérêts et enjeux de ce site

Ce site de Natura 2000 est concerné par la Directive Oiseaux et la Directive Habitat. Le DOCOB a été validé en 2007. Le site concentre 7 habitats de l'annexe I de la directive, 10 espèces de la directive Habitat (dont 8

chauves-souris), 8 espèces de la directive Oiseaux dont le Vautour percnoptère et le Gypaète barbu. L'enjeu du site est la fermeture des pelouses sèches et la préservation des milieux rupestres et souterrains.

Aménagements « Découverte Nature »

Aucun

Dispositions spécifiques à ce site

Néant